**Zeitschrift:** The Swiss observer: the journal of the Federation of Swiss Societies in

the UK

**Herausgeber:** Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

**Band:** - (1957)

**Heft:** 1298

Artikel: Journées des Suisses de l'étranger

**Autor:** Briod, A. / Christ, H.R.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-690348

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

### JOURNEES DES SUISSES DE L'ETRANGER.

Secrétariat des Suisses à L'étranger, Berne, le 21 mars 1957. Wallgasse 2.

Aux Sociétés et Groupes NSH à l'étranger. Aux Légations et Consulats de Suisse, à titre d'information.

Chers compatriotes,

Considérant notre organe l'ECHO comme le moyen normal de vous tenir au courant de notre activité et des questions qui vous touchent de près ou de loin, vous ne vous étonnerez pas de la rareté de nos lettrescirculaires.

Il importe cependant que nous attirions votre attention de manière plus spéciale, aujourd'hui, sur quelques faits d'importance diverse:

### Journées des Suisses de l'étranger:

Elles ont été fixées aux 31 août et 1er septembre 1957 et se dérouleront à Brunnen, sur les bords du lac des Quatre-Cantons. Si le temps est favorable, un pèlerinage au Grütli ou à Morgarten terminera la manifestation.

Notre congrès annuel est l'unique occasion pour les Suisses résidant à l'étranger de faire entendre leur voix, d'orienter l'opinion publique sur le rôle de nos colonies dans le monde et sur leurs préoccupations.

Depuis quelques années, chacunede nos "Landsgemeinde" peut enregistrer des résultats témoignant d'une compréhension toujours plus grande de nos autorités envers les problèmes qui se posent aux Suisses de l'extérieur. Nous pouvons constater avec satisfaction que, parmi les voeux exprimés aux Journées des Suisses de l'étranger de Locarno 1956, il en est deux qui viennent de recevoir pleine satisfaction:

1. Assurance-vicillesse et survivants: L'octroi de rentes transitoires est prévu en faveur des Suisses à l'étranger sous condition de limite de revenus et de fortune, pour autant qu'il s'agira de personnes nées avant le 1er juillet 1883 et de leurs survivants, ou de femmes devenues veuves et d'enfants devenus orphelins avant le 1er décembre 1948. Des précisions seront fournies le moment venu par les consulats de Suisse sur les limites retenues pour les revenus et la fortune. Il faut signaler également que la rente transitoire ne sera pas accordée aux doubles nationaux dont la nationalité étrangère est prépondérante.

Ce sont les délégués à la Journée des Suisses de l'étranger de 1950, à Lausanne, qui exprimèrent pour la première fois le voeu de voir les Suisses à l'étranger mis au bénéfice de la rente transitoire de l'AVS. Renouvelé dès lors chaque année, voici ce désir enfin réalisé.

2. Nationalité: Les anciennes Suissesses — et non seulement celles qui l'étaient par naissance — pourront se faire réintégrer sans limitation de délai. Il suffit qu'elles aient perdu la nationalité suisse par le mariage ou par l'inclusion dans la libération de leur mari avant le 1er janvier 1953, et que le mariage n'ait pas été dissous depuis lors. Cette disposition entre en vigueur le 1er avril 1957.

De même en ce qui touche les dommages de guerre, on peut dire que le voeu exprimé à Locarno a obtenu satisfaction, en ce sens que le projet d'arrêté fédéral, adopté le 14 mars par le Conseil national par 115 voix contre 10, et sur lequel le Conseil des Etats se prononcera en juin, tient compte, dans la mesure du possible, des propositions présentées par le Comité central de la NSH et par les associations de rapatriés. Espérons qu'à Brunnen, les congressistes auront la satisfaction d'enregistrer l'admission définitive de cet arrêté, dont la mise en vigueur est urgente.

### Congrès préparatoires:

Nous attachons la plus grande importance aux congrès préparatoires que les colonies suisses d'Europe organiseront de nouveau cette année. Du soin avec lequel on étudiera, au cours de ces réunions, les questions à mettre à l'ordre du jour dépendront les fruits que portera le congrès de Brunnen.

# Secrétariat des Suisses à l'étranger:

Personnel: Diverses mutations se sont produites dans le personnel de notre Secrétariat. Au cours de l'année 1956, M. Paul Allaz, puis M. Fritz Störi nous ont quittés. Le Service des Jeunes, qui était l'une de leurs attributions, incombe, depuis le début de l'année, à M. Kurt Lüscher, instituteur, de Merkheim (Argovie). Ayant rempli à plusieurs reprises les fonctions de moniteur dans nos camps de vacances, il bénéficie déjà d'une certaine expérience.



- There's a dozen portions of Swiss Knight Processed Gruyere in every 6 oz. box. There's a clear profit in every portion.
- Every portion of Swiss Knight keeps fresh longer—thanks to individual hygienic foil wrappings.
- There's no rind on Swiss Knight. No waste to throw away.
- Swiss Knight has special easy-to-open tabs. No fumbling. No mess.

Swiss Knight Cheese is also available in 6 oz. (6 portions) or 4 oz. (6 portions) and 8 oz. (12 portions) boxes. Also 6 oz. Assorted Pack of 6 Continental varieties.



THE ORIGINAL SWISS PROCESSED GRUYERE CHEESE

DK2

Distributed by the Nestlé Company Limited

Un nouveau collaborateur de langue française — qui, grâce à de nombreux séjours à l'étranger, possède parfaitement l'italien et l'allemand — entrera en fonction le 1er avril 1957. Il s'agit de M. René Bovey, licencié ès lettres de l'Université de Lausanne. Au service du Comité international de la Croix-Rouge depuis 1948, il vient de passer plusieurs mois à Budapest, comme délégué du CICR.

M. Böschenstein, journaliste à Berne, pourvoit, à titre intérimaire, à la rédaction de la partie allemande de l'ECHO, en remplacement de M. Störi.

La direction de notre Secrétariat continue à être assumée par Mlle Alice Briod et M. H. R. Christ.

### Siège du Secrétariat des Suisses à l'étranger:

Pour la troisième fois depuis qu'il est à Berne, notre Secrétariat se voit obligé de quitter ses locaux. Il dut céder la place tout d'abord à l'administration de la Ville de Berne, puis à l'administration fédérale. Aujourd'hui, c'est la pelle des démolisseurs qui le force à chercher un gîte ailleurs. Grâce à une bienfaitrice qui nous a légué un immeuble, nous allons pouvoir nous installer, dès le 1er mai 1957, à l'Alpenstrasse 26, à l'est de la ville. Les Suisses à l'étranger auront ainsi en quelque sorte, à Berne, leur maison, dans laquelle nous nous réjouissons de les accueillir.

Nous vous prions d'agréer, chers compatriotes, l'expression de nos sentiments sincèrement dévoués. LE SECRETARIAT DES SUISSES A L'ETRANGER DE LA NSH.

(A. Briod)

(H. R. Christ).



# SWISS BANK CORPORATION

(A company limited by shares incorporated in Switzerland)

In SWITZERLAND there are offices in Basle, Geneva, Zurich and all the principal centres.

In LONDON the City Office is situated at 99, Gresham Street, E.C.2, and there is a WEST END BRANCH, specially equipped for the convenience of visitors, at 11c, Regent Street, S.W.1, close to Piccadilly Circus.

In NEW YORK there is an Agency at 15, Nassau Street, and a Branch at 10 West 49th Street.

In CANADA the Bank is represented by the Swiss Corporation for Canadian Investments at 360, St. James Street West, Montreal.

CAPITAL AND RESERVES - S.Frs.275,000,000

TRAVELLERS' CHEQUES AND ALL BANKING BUSINESS.

